

# Aspects techniques de gestion



La restauration des chaumes calcaires

L'entretien mécanique des chaumes calcaires

L'entretien par pâturage des chaumes calcaires

*La Restauration des chaumes calcaires*

## *Habitats visés* : pelouses calcicoles embroussaillées

**Pourquoi restaurer ?** L'absence d'entretien d'un coteau favorise l'enrichissement progressif et par conséquent la fermeture du milieu défavorable aux cortèges floristiques patrimoniaux des habitats de pelouse.

## *Aspects techniques :*

- **abattage** et/ou **débroussaillage** des pins et arbustes. Selon l'embroussaillement et les conditions d'accès à la parcelle, un broyage pourra être autorisé,
  - **exportation** des produits de coupe hors de la parcelle (déchetterie, compostage,...) ; le brûlis, ou tout autre moyen technique à étudier, pourra être autorisé ponctuellement (forte pente, accès difficile...),
  - **maintien** de fourrés arbustifs,
  - **aucun** traitement **chimique** autorisé,
  - toute intervention sera différée si **les conditions climatiques** sont **défavorables**.



Période d'intervention préconisée :

## *L'entretien mécanique des chaumes calcaires*

## **Habitats visés : pelouses calcicoles**

**P**ourquoi entretenir ? Maintenir l'ouverture des milieux à défaut d'entretien pastoral possible

## *Aspects techniques:*

- **fauche** manuelle ou mécanique des pelouses sèches,
  - si la surface le permet (parcelle>50a), **fractionner la fauche** par 1/2 ou par 1/3 de la surface.
  - la fauche se fera **tous les 2 ans**,
  - **exportation** des produits de coupe hors de la parcelle, (déchetterie, compostage,...) ; le brûlis, ou tout autre moyen technique, pourra être autorisé ponctuellement, (forte pente, accès difficile...)
  - **maintien** de fourrés arbustifs,
  - **aucun** traitement **chimique** autorisé,
  - toute intervention sera différée si les **conditions climatiques** sont mauvaises
  - selon l'envahissement de la parcelle par le brachypode (« palèn »)
  - « restauration » pourra se faire au mois de juin, après expertise.



Période d'intervention préconisée :

# L'Entretien par pâturage des chaumes calcaires

## *Habitats visés* : pelouses calcicoles

**Pourquoi entretenir ?** Sur les plans biologique et écologique ce mode de gestion traditionnel est reconnu comme le mieux adapté à la restauration et à l'entretien de la diversité biologique des pelouses sèches. Le pâturage permet de maintenir l'ouverture de ces milieux. Un pâturage effectué après un débroussaillement permet de limiter la repousse de rejets.



## **Aspects techniques :**

- entretien des pelouses sèches par **pâturage extensif** (ovin, bovin, équin, caprin),
  - **chargement autorisé** de 0,3 à 1 UGB/ha/an (ex. : 2 à 5 moutons/ha/an),
  - **aucun** apport d'**engrais** autorisé,
  - **aucun** traitement **chimique** autorisé,
  - entretien de la **clôture**.

Période de pâturage préconisée :

Contrat Natura 2000





# Le Contrat Natura 2000

Si vous souhaitez préserver vos coteaux situés dans le périmètre du site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien, il existe un outil simple vous permettant d'obtenir des aides de l'Etat : le Contrat Natura 2000.



Le **contrat Natura 2000** permet d'assurer la gestion et l'entretien de milieux naturels non agricoles. Il finance les travaux définis comme nécessaires à la préservation et la mise en valeur du site Natura 2000. Les actions de gestion décrites dans le contrat doivent répondre aux besoins mis en avant dans le Document d'Objectifs.

Le signataire s'engage à mettre en œuvre les actions souscrites dans son contrat et à en respecter le cahier des charges. Les mesures d'entretiens (entretien par fauche ou pâturage) ou d'investissements (restauration) peuvent être financées par les aides Natura 2000.

Si vous êtes intéressés, contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, animateur du DOCOB du site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien.

# CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE POITOU-CHARENTES

2 bis rue du Jardin des Plantes – 86000 POITIERS  
tel : 05 49 50 42 59 – fax : 05 49 50 42 47 – mail : [contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org) – [www.cren-poitou-charentes.org](http://www.cren-poitou-charentes.org)



Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes animateur du site Natura 2000 / Crédit photos : Conservatoire

Protéger, Aménager, Gérer, Faire Découvrir